



Trop percues de pole emploi

Par **louryser**, le 18/11/2010 à 17:12

Bonjour,
le pole emploi me demande de leurs remboursser 730 euro pour cumul de travail concernant le moi dernier mais je n est pas travailler que fair

Par **Marion2**, le 18/11/2010 à 18:21

Déplacez vous au pôle emploi et demandez une explication.